

AE FVS MULTIPLE OPPORTUNITIES II

I. INFORMATIONS SUR AE FVS MULTIPLE OPPORTUNITIES II

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

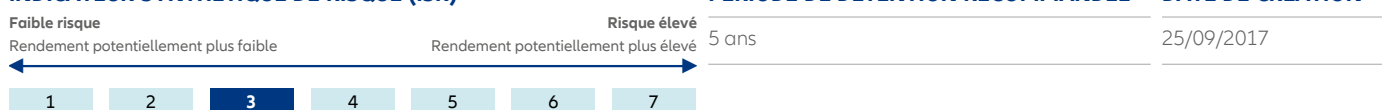
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Multiple Opportunities II** du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit luxembourgeois **Flossbach von Storch**.

L'objectif de la politique d'investissement du compartiment consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement se fait sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. Maximum 20% des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (produits dérivés) afin de couvrir ou d'accroître son actif.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés.

PERFORMANCE¹

30/09/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	5,10%	-3,45%	-2,64%	2,85%	6,42%	21,65%	6,75%	-	-	-	-	-5,57%	18,71%	2,86%	31,35 €

*valeur nette d'inventaire par unité

II. INFORMATIONS SUR FLOSSBACH VON STORCH - MULTIPLE OPPORTUNITIES II

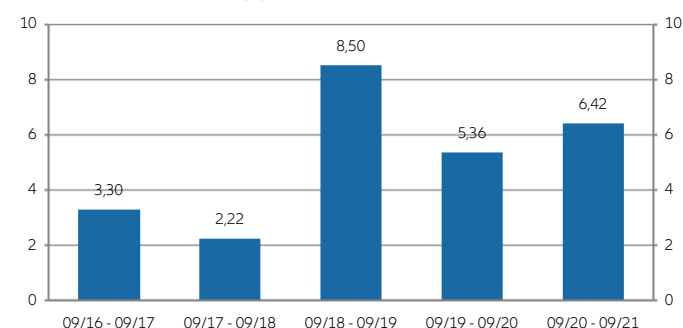
PERFORMANCE²

30/09/2021	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017
Fonds	27,91%	5,05%	3,81%	4,95%

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS²



PERFORMANCE ANNUELLE (%)²



INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	8,85	7,65

MORNINGSTAR RATING™

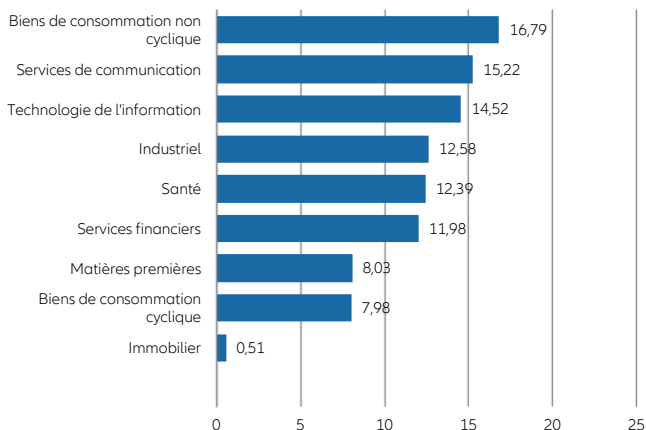
Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/09/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

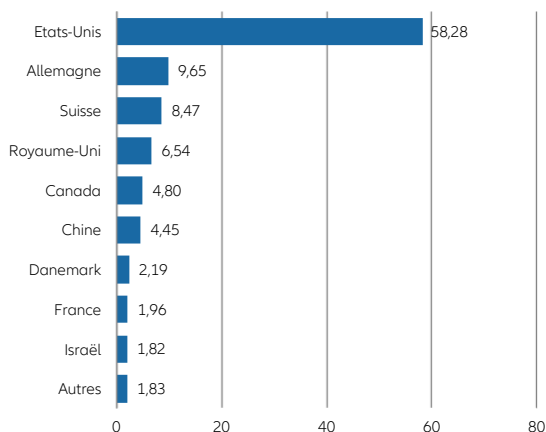
Répartition sectorielle actions (%)



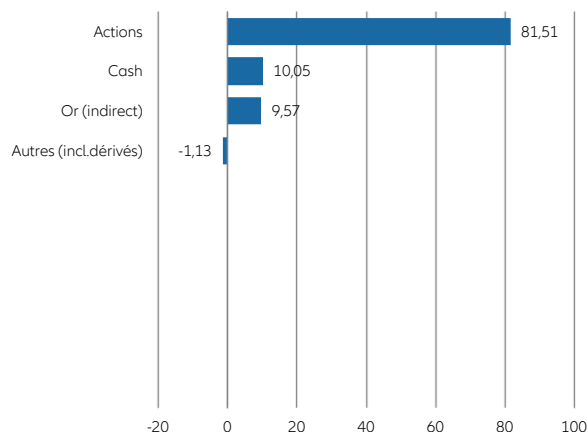
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

INVESCO PHYSICAL GOLD P-ETC	9,57
ALPHABET - CLASS A	4,72
NESTLE	3,67
BERKSHIRE HATHAWAY B	3,16
UNILEVER	2,85
3M	2,85
FACEBOOK	2,64
RECKITT BENCKISER GROUP	2,48
PINTEREST	2,44
JOHNSON & JOHNSON	2,21
Total	36,59

Répartition géographique actions (%)



Exposition aux classes d'actifs (%)



ATOUTS

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect], etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect] (par ex. sous forme d'or).

RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité du compartiment.
- Les prix des métaux précieux peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Flossbach von Storch Invest S.A.
Date de création	03/04/2014



GESTIONNAIRE DE FONDS

Dr. Bert Flossbach

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Septembre a été le mois le plus volatil pour les investisseurs jusqu'à présent cette année. Après un été relativement calme, les investisseurs ont été déstabilisés par les difficultés de paiement du groupe immobilier chinois Evergrande, ainsi que par les interventions continues du gouvernement chinois dans les entreprises technologiques. Les inquiétudes économiques de la deuxième plus grande économie du monde ont provoqué un recul des valeurs de croissance. L'indice MSCI World a perdu 2,4 % en euros le mois dernier, la forte hausse des prix de l'énergie alimentant également les craintes d'une hausse de l'inflation. Les investisseurs se sont tournés avec scepticisme vers les banques centrales, dans l'espoir qu'elles pourraient relever les taux d'intérêt plus tôt que prévu. En septembre, les rendements obligataires ont augmenté tant en Europe qu'aux États-Unis, tandis que le prix de l'or a baissé malgré les craintes croissantes d'inflation. Les actions à forte croissance, comme celles du secteur technologique, ont été particulièrement touchées par les développements de septembre. Dans le portefeuille, les actions d'Alphabet, de Facebook et d'Alibaba ont figuré parmi les perdants. Le cours de l'or, qui a souffert de la hausse des rendements sur le marché des taux d'intérêt, a également enregistré une baisse de 3,0 % au cours du mois. La force du dollar américain a contribué à cette baisse, de sorte que l'or (qui n'est pas physiquement présent dans le portefeuille) n'a enregistré qu'une baisse de 1,0 % en euros à la fin du mois. Les contributions positives à la valeur proviennent d'actions individuelles de différents secteurs, comme Reckitt Benckiser dans le secteur des biens de consommation, le service de transport Uber et le spécialiste des logiciels CRM Salesforce. Au cours des dernières années, les inquiétudes concernant la hausse des taux d'intérêt se sont manifestées à maintes reprises, les marchés financiers réagissant à chaque fois par des pertes temporaires, comme ce fut le cas en septembre. Cependant, la perspective d'une réduction des achats d'obligations aux États-Unis est loin d'être comparable à une hausse potentielle des taux directeurs. La dépendance de l'économie et du marché des capitaux à l'égard de l'argent bon marché étant très élevée, nous partons du principe que les tentatives des banques centrales de réduire les taux d'intérêt directeurs ne seront pas efficaces. supposons que les tentatives des banques centrales de mettre en œuvre une politique monétaire plus restrictive pour contrer une éventuelle hausse de l'inflation risquent de s'essouffler rapidement. Certes, le caractère durable de la tendance inflationniste actuelle est difficile à évaluer au niveau mondial. Toutefois, il devient évident que le phénomène des coûts et des prix élevés a déjà duré plus longtemps que prévu. Nous avons donc ajouté aux actions aurifères dans la faiblesse et continuons à détenir une réserve de 10,1 % en liquidités à utiliser en cas de baisse des cours des actions. Nous ne détenons toujours pas d'obligations en raison du mauvais rapport risque/récompense.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Écho et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'État d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Flossbach von Storch AG, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. HRB (registre de commerce) 30 768 - Cologne. Ottoplatz 1, D-50679 Cologne, Allemagne – Tél. : +49 221 33 88 290. www.flossbachvonstorch.de

